



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2014/INPT

Le Directeur de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) lance, conformément à l'article 20-1 de la Décision n°29/07 du 30 Novembre 2007 du Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) portant règlement des marchés de cette agence, un appel d'offres ouvert, séance publique, et procédera le **Mercredi 10 Décembre 2014 à 9H30** au siège de l'INPT, sis Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à **la refonte et extension du réseau Wifi dans les locaux de l'INPT réparti en deux lots :**

- Lot n°1 : Fourniture, livraison, installation et mise en service d'une nouvelle solution Wifi et redéploiement des points d'accès existants.
- Lot n°2 : Fourniture et livraison de commutateur Ethernet de distribution pour le compte de l'INPT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, ou téléchargé du site de l'ANRT aux adresses électroniques suivantes www.anrt.ma et/ou www.inpt.ac.ma.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LES CONCURRENTS SONT :

1- UN DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :

- a. La déclaration sur l'honneur conformément au modèle joint au Règlement de consultation;
- b. L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an, certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le soumissionnaire a été imposé (original ou copie certifiée conforme)
- c. L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le soumissionnaire est en situation régulière envers cet organisme (original ou copie certifiée conforme);
- d. La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de l'entreprise appuyée par les statuts de la société et les procès verbaux des assemblées générales conférant les pouvoirs à la personne délégataire (original ou copie certifiée conforme).
- e. Le récépissé du cautionnement provisoire est fixé comme suit :
Lot n°1 :10.000,00 DH (Dix mille dirhams). Lot n°2 :5.000,00 DH (Cinq mille dirhams).
- f. Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées au point n°1- alinéa b, c et f ci-dessus et à défaut une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

En cas de groupement chacun des membres du groupement doit présenter les pièces exigées dans le dossier administratif.

2- UN DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

- a) Une note technique indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, comportant les indications prévues par l'alinéa 1, § B de l'article n°23 de la décision n°29/07/ANRT précitée.
- b) Attestations de références des fournitures et prestations similaires à celles objet du présent appel d'offres, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment l'objet et le montant de la prestation.

N.B : La visite des lieux concernés par les prestations objet du présent appel d'offres aura lieu le 27 /11/2014 à 10h00.

3- DOCUMENTS TECHNIQUES :

Les documents techniques doivent être déposés à l'INPT au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis fixée ci-dessus.

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres le C.P.S signé à la dernière page avec la mention manuscrite, « **Lu et accepté** » et paraphé sur toutes les pages, ainsi que le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages avec la mention « **lu et accepté** »;

4- UNE OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :

- a. L'acte d'engagement cité au § 1-a de l'article 26 de la décision n°29/07 conforme au modèle joint au règlement de consultation;
- b. Le bordereau des prix formant détail estimatif.

Les offres accompagnées des dossiers administratif, technique et financier sont à déposer au Service des Achats de l'INPT contre décharge, soit à adresser sous pli fermé et recommandé à : INPT Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, soit à remettre en mains propres au Président de la Commission d'Ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis à la date et l'heure fixées ci-dessus.